



## PROCÈS-VERBAL

6 de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par conférence téléphonique le **MARDI 21 AVRIL 2020** à 16 heures.

### PARTICIPENT À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :

Monsieur Philippe Schnobb, président du conseil d'administration

Monsieur Craig Sauv , vice-président du conseil d'administration

Monsieur Georges Bourelle, membre du conseil d'administration

Madame Marie-Andr e Mauger, membre du conseil d'administration

Monsieur Francesco Miele, membre du conseil d'administration

Madame Laurence Parent, membre du conseil d'administration

Madame Catherine Morency, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Monsieur Peter F. Trent, membre du conseil d'administration

Monsieur Luc Tremblay, directeur g n ral, monsieur Sylvain Joly, secr taire corporatif ainsi que monsieur Alain Bri re.

Les membres du conseil excusent l'absence de madame Marie Plourde. Tous les membres participant   la conf rence t l phonique, le pr sident du conseil d'administration, monsieur Philippe Schnobb, d clare l'assemblée ouverte et r guli rement convoqu e.

  16 h 03, l'assemblée d bute.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBL E

Pr sidi e par le pr sident du conseil d'administration.

Le directeur g n ral fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu' nonc es dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » d pos s ce jour au conseil.

Le pr sident appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

### CA-2020-055 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBL E EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 AVRIL 2020

PROPOS  par monsieur Georges Bourelle  
APPUY  par monsieur Francesco Miele

ET UNANIMEMENT

Il est

R SOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la pr sente assembl e extraordinaire du conseil d'administration de la Soci t .

CA-2020-056 APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 3 AVRIL 2020

PROPOSÉ par madame Claudia Perron Lacroix  
APPUYÉ par madame Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de considérer comme lu et de ratifier le **PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société tenue le **3 avril 2020**.

CA-2020-057 APPROUVER LA LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT SCFP-2850

VU le rapport du directeur exécutif – Ressources humaines

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Philippe Schnobb  
APPUYÉ par madame Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU 1° d'approuver les termes de la lettre d'entente intitulée *Assignment service entretien et autres unités - crise sanitaire (Covid-19)* ci-jointe et intervenue entre la Société de transport de Montréal (STM) et le Syndicat du personnel administratif, technique et professionnel du transport en commun SCFP-2850 le 17 avril 2020;

2° d'autoriser les représentants de la Société de transport de Montréal (STM) mentionnés à la lettre d'entente intervenue avec le Syndicat du personnel administratif, technique et professionnel du transport en commun SCFP-2850 le 17 avril 2020 à signer celle-ci.

CA-2020-058 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration ayant été étudiés


UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de lever la séance à 16 h 27.

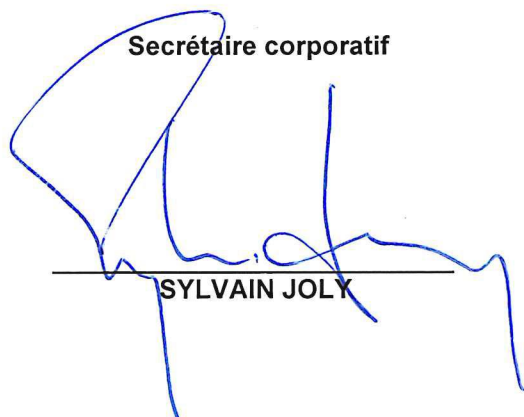
Les résolutions CA-2020-055 à CA-2020-058 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

Président du  
conseil d'administration



PHILIPPE SCHNOBB

Secrétaire corporatif



SYLVAIN JOLY